



Cantine scolaire : 04.82.20.00.30 - Service enfance mairie : 04.82.20.00.07
École élémentaire : 04.82.20.00.29 - École Maternelle : 04.74.97.05.66

Document à retourner, en mairie, avant le 15 août 2019

FICHE FAMILLE D'INSCRIPTIONS ET DE RENSEIGNEMENTS CANTINE et GARDERIE : ANNÉE 2019 - 2020

ENFANT(S)

Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Sexe (F ou M)	Allergies

ALLERGIES / RÉGIMES

➤ Allergies : avec certificat médical et élaboration obligatoire d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Demande de mise en place d'un PAI : oui non

➤ Régimes particuliers : SANS PORC SANS VIANDE

Si fréquentation ANNUELLE régulière de la
cantine, merci de cocher les jours concernés

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

RESPONSABLES DES ENFANTS

	PARENT 1	PARENT 2
NOM et prénom		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Téléphone travail		
Adresse mail		
Situation de famille		

Je n'ai pas internet et demande à recevoir mes factures par courrier postal.

Partie réservée au service : QF : Prix repas : Prix garderie :

DOCUMENTS À FOURNIR

Attestation du quotient familial de l'année en cours, En cas de séparation ou de divorce : la copie du jugement.

PERSONNES À PRÉVENIR (autre que les parents)

Nom et Prénom	Lien de parenté	Domicile	Téléphone

RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET AUTORISATIONS

Je soussigné(e), M / Mme _____ représentant légal de(s) l'enfant(s) précité(s) atteste avoir pris connaissance que :

Facturation et acceptation des conditions d'inscription aux services périscolaires :

L'utilisation des services périscolaires de la commune de SAINT CLAIR DE LA TOUR pour l'année 2019-2020 donnera lieu à facturation. Je déclare avoir pris connaissance du ou des règlement(s) intérieur(s) relatif(s) à l'inscription de mon enfant et m'engage à en accepter toutes les conditions. Je certifie que tous les éléments communiqués au service scolaire sur ma situation personnelle et financière sont exacts et je m'engage à communiquer tout changement qui pourrait intervenir au cours de l'année scolaire (*).

Autorisation pour la prise et l'utilisation de photos ou vidéos :

autorise n'autorise pas la commune de SAINT CLAIR DE LA TOUR à publier sur ses supports de communication (journal, site internet et réseaux sociaux de la commune, expositions, projections thématiques intramuros, imprimés...), photos ou vidéos de mon enfant prises lors de ses activités scolaires (sortie, classe externalisée, fête...) ou de ses activités extra scolaires proposées par la commune.

Autorisation de l'utilisation des adresses mail pour la communication :

autorise n'autorise pas la commune de SAINT CLAIR DE LA TOUR à m'adresser par mail les informations relatives au fonctionnement des services scolaires et périscolaires.

autorise n'autorise pas la commune de SAINT CLAIR DE LA TOUR à m'adresser par mail les informations relatives aux activités de la commune (informations pratiques, messages d'alertes, manifestations, vie associative...)

Information relative à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :

Les informations recueillies obligatoires dans le présent dossier d'inscription périscolaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions. Peuvent être destinataires des données dans la limite de leurs attributions respectives :

- Le Maire, les élus ayant reçu une délégation en ce sens et les agents municipaux en charge des affaires scolaires ou de services disposant de compétences déléguées en la matière de la commune de résidence de l'enfant et de la commune où est scolarisé l'enfant ;
- Le Directeur de l'établissement scolaire ;
- L'Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) 1^{er} degré chargé de circonscription ;
- Le Recteur d'académie ou le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) agissant sur délégation du Recteur ;
- Le Président du conseil départemental ou les agents disposant de compétences déléguées en la matière, dans le seul cadre de sa mission d'organisation des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des enfants.

Durée de conservation des données :

Elle ne pourra excéder la période de scolarisation de l'élève dans une école de la commune ou, pour les services payants, celle nécessaire au recouvrement des sommes dues.

Droits de la personne et consentement :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès de la Mairie soit par mail : mairie@stclairdelatour.com, soit par courrier : 2 place de la Mairie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR, ou en contactant notre Délégué à la Protection des Données dpd@valsduedauphine.fr. Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations à l'inscription périscolaire pourra être retiré à tout moment.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner mon consentement.

Fait à SAINT CLAIR DE LA TOUR, le : ____ / ____ / ____

Signature du ou des parent(s) précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature du ou des enfant(s) attestant avoir pris connaissance de la « Charte de bonne conduite » :

(* Article 447-1 : Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amendes le fait de :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.